

## *L'histoire du PETIT MOULIN DE BACLE - SAINT BRIS des BOIS*

Il est construit sur le ruisseau La Fontdouce qui prend sa source à quelques centaines de mètres de l'Abbaye du même nom. La Fontdouce est elle même affluent de l'autre ruisseau appelé Le Coran rejoignant le fleuve Charente à Chauveau entre Dompierre et Chaniers. Ce moulin est situé côté Est, au sortir du bourg de Saint Bris des Bois 17770, entre les routes qui mènent à Cognac, et Burie. On ne connaît pas la date de construction du moulin.

**En 1631** Jean OZIAS FONTENEAU, Notaire et Seigneur de Saint Bris des Bois avait droit de moulin.

**18 Janvier 1734** Prise de possession du Logis noble de St Bris des Bois par Jacques PELLUCHON DES TOUCHES Ecuyer, Seigneur des Touches, Conseiller du Roy au Sénéchal de Cognac pour la somme de 10.500 livres. Le vendeur est Charles OZIAS. Sur l'acte, en outre des nombreux bâtiments attachés au Logis, jardins, terres, bois, Jean VEILLON Huissier au Siège Présidial de Saintes fait mention d'un moulin à farine actionné par l'eau, et entouré de deux bâtisses. « Le Seigneur des Touches dans sa visite a fait lever la pelle du moulin et l'a fait tourner ».

Le moulin a alors appartenu à cette même famille pendant plusieurs générations.

**Avant 1800** Veuve PERROGON et consorts semblent être les fermiers meuniers du moulin.

**30 Messidor de l'An 8 soit le 19 Juillet 1800** Jean PELLUCHON DES TOUCHES (1723-1810 pierre tombale devant l'église de St Bris des bois, enterré avec Antoine La barre, mort à 54 ans) a réaffirmé son moulin à Jean BOUTINET dit Le Vieillard (1767-1847). Le document établi à cette occasion n'est qu'une longue liste d'arrangements sur les partages des récoltes de raisins, blé, froment,...entre la Veuve PERROGON et consort et Jean BOUTINET le nouveau fermier meunier. Ce Jean BOUTINET s'avérera être l'ancêtre des familles BOUTINET de la Vallée du Coran.

**1809** Jean BOUTINET met le moulin en conformité avec la loi.

**25 Juillet 1810** Suzanne Marie Marguerite PELLUCHON vend la 1 ère partie du Logis noble à Jean BOUTINET Meunier, demeurant au lieu dit de La Courrandrie. Cette part en bâtiments, servitudes, cour, jardin, bois, terres,... correspond au 5 ème lot du partage entre elle et ses deux sœurs établi le 3 Août 1807. L'acte de vente est établi par Mathieu FOUCAUD DURUISSEAU et André FOUCAUD jeune, Notaires Impériaux domiciliés à La Bobière Commune de St Bris des Bois.

**12 Janvier 1813** Marie Elisabeth PELLUCHON DES TOUCHES vend la 2 ème partie du Logis noble (bâtiments, cour, jardins, servitudes, terres,...) à Jean BOUTINET propriétaire et meunier. L'acte de vente est établi par Mathieu FOUCAUD DURUISSEAU et André FOUCAUD Notaires Impériaux.

**4 Janvier 1859** Un PV de Recollement contenant 14 articles est établi, concernant des travaux à réaliser par Mr BOUTINET dans un délai de 6 mois. Il y ait également fait mention de sanctions prises si les bonnes manœuvres (ouvertures, fermetures des pelles, nettoyage, curetage du bief, des canaux..) dues par le meunier pour une bonne gestion des eaux en aval du moulin ne sont pas réalisées. Ce PV est visé par le Préfet, l'Ingénieur en Chef et le Maire de St Bris des Bois.

**8 Décembre 1860** Un Arrêté du Préfet de la Charente Inférieure constate que le délai précisé dans le PV du 4 Janvier 1859 n'a pas été respecté, et qu'en conséquence un dernier et ultime délai est fixé au 1 er Juillet 1861. « Sinon l'usine du Petit moulin de Bacle sera mise immédiatement au chômage sans autre formalités et avec les vannes cadénassées. Si nécessaire des travaux pour l'écoulement des eaux seront exécutés aux frais de Mr BOUTINET ».

**1 Avril 1862** Les travaux réalisés sont finalement acceptés. A cette époque André FOUCAUD Notaire est devenu également maire de Saint Bris des Bois.

**25 Décembre 1908** Dans un rapport un Ingénieur hydraulique fait part du mauvais entretien du bief, et demande à Mr BOUTINET de faire un entretien annuel.

**1909** Mr BOUTINET loue un banc de scie (chute d'eau, roue hydraulique, poulies et courroies) et une maison au lieu dit Le Petit Moulin à Mr DANDRIEUX charron au village des Bugeoliers. L'entrée en vigueur de l'accord est Noël 1909, pour un bail de 3, 6, ou 9 ans et pour un montant annuel de 45 Francs.

Ensuite le moulin fut abandonné pendant plus d'un demi siècle.

**1980** Achat du moulin et de toute la zone verte qui est autour par la commune de Saint Bris des Bois, mais il y a longtemps déjà qu'il n'y a plus de bâtiments.



*Confection de la roue sous le hangar chez Rémy*



*Installation de la roue*



*Réglage et ajustage*

**2007** Rémy BRUN de Chez BILLON pilote la remise en état complète du moulin à savoir : curage et consolidation des bords du bief, construction par lui même dans son atelier d'une grande roue à aubes en chêne de 1,5 tonne. Un contrat moral avait été établi entre Rémy et la commune. La commune fournissait toute la matière première (bois, fer, ciment, pierre,...) et divers coups de main pour les gros travaux. Rémy prenait en compte les études et la main d'œuvre. Depuis sa pause le 28 avril 2007, cette roue à aubes tourne comme une horloge, et Rémy veille et procède à son entretien régulier.



*Le Travail est terminé*



*L'eau arrive du bief sur les palmes*



*Merci Rémy et à toute l'équipe*

**NB :** Jean BOUTINET dit Le Vieillard (ancêtre des familles BOUTINET de la vallée du Coran) meunier, est devenu locataire du Petit moulin de Bacle en 1800, puis propriétaire du moulin et de la globalité du Logis noble de Saint Bris des Bois en 1810, et enfin propriétaire de l'Abbaye de Fontdouce le 25 février 1818, le vendeur étant Sieur François d'André.

*Jhoël le 15.02.2018*